



Collège Anne FRANK

34 avenue de la Libération
71210 Montchanin

**Livret d'accueil pour mon
entrée en 6ème
au collège Anne FRANK**

SOMMAIRE

Bienvenue au collège Anne Frank	<i>page 3</i>
Rôle de chacun	<i>pages 4-6</i>
Vivre ensemble	<i>page 7</i>
Assurer ta réussite	<i>pages 8-11</i>
Les études, pour t'aider dans ton travail	<i>page 12</i>
Fonctionnement du collège	<i>pages 13-14</i>

Bienvenue au collège

Nous sommes heureux de t'accueillir au collège.

Cette année, tu entres en **6ème**. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte du collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre.

Le collège, comme tu t'en rendras compte rapidement est très différent de l'école primaire :

- il est plus grand,
- tu vas avoir des professeurs différents (et des salles de classe différentes) pour certaines matières,
- une équipe d'adultes importante est là pour assurer ton accueil; certains ont un rôle que tu ne connaissais pas jusque là,
- tu vas peut-être devenir demi-pensionnaire (c'est-à-dire que tu mangeras au restaurant scolaire),
- tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège,
- tu vas aussi apprendre à t'organiser tout seul, car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail.

Ce livret d'accueil a pour objectif de te présenter le collège: les différents personnels, les nouveautés par rapport au CM2, l'organisation de la journée et de la semaine.

Dès que tu as une inquiétude ou une difficulté n'hésite surtout pas à interroger ou demander de l'aide à un adulte : il saura te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions.

Nous te souhaitons une bonne année de sixième.

Rôle de chacun

Principale : Mme COTTARD

Responsable du collège,

elle organise le travail des adultes et des élèves de l'établissement. Elle prend les décisions importantes concernant la vie du collège. Elle est secondée par le Principal adjoint, la Gestionnaire et la CPE.

Principal adjoint : M. DUPENT

en plus de son rôle pédagogique, il est chargé d'élaborer les emplois du temps des élèves et des professeurs. Il coordonne également les projets pédagogiques (sorties, voyages...)

Secrétariat de direction: Mme RAJA

Elle s'occupe de la gestion administrative des élèves, des personnels et des informations.

Gestionnaires : Mme BOIRE

Elle gère le budget du collège, et dirige les personnels d'entretien et d'accueil du collège. Elle dirige le service intendance qui s'occupe de la gestion des recettes et des dépenses (gestion des dossiers de bourses, paiement de la cantine. Elle est secondée par un(e) secrétaire d'intendance.

Accueil

Il se trouve à l'entrée du collège, dans le bâtiment administratif. La personne de l'accueil oriente les élèves et adultes extérieurs au collège dans les différents services administratifs selon leurs demandes.

CPE, Conseillère principale d'éducation : Mme DEMORONT

Elle est responsable de la Vie Scolaire.

Elle suit la scolarité des élèves: absences, retards, application du règlement intérieur, difficultés, stress, mal être, comportement, conflits. Elle suit la vie de la classe notamment par l'échange d'informations avec les professeurs sur le comportement et le travail des élèves.

Avec les assistants d'éducatifs, elle veille également à ce que tout se passe bien en dehors des heures de cours. Elle participe à l'animation des différentes instances (formation et élections des délégués élèves,...). La CPE travaille avec tous les personnels de l'établissement, avec les familles et des intervenants extérieurs.

Infirmière: Mme JUDIC

Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien.

Présente 7 demi-journées par semaine dans l'établissement, elle est à l'écoute des élèves, et apporte des conseils en matière de prévention, d'éducation à la santé et à l'hygiène. Cependant, attention, si tu es malade avant de venir au collège, c'est à la maison que tu dois en parler car l'infirmière n'est pas présente tous les jours.

Professeur documentaliste : Mme MERMET -BOUVIER

Elle est responsable du CDI. Son rôle est de te proposer des livres, des revues, et de t'apprendre à faire des recherches documentaires. En 6ème, en liaison avec ton professeur principal, elle t'initiera, d'ailleurs, à la recherche documentaire. Fréquenter le C.D.I. quand tu n'as pas cours peut t'aider dans ton travail scolaire.

Le professeur principal

Parmi tous tes professeurs, il y a le professeur principal qui coordonne l'équipe pédagogique et éducative. Il est « responsable » de ta classe, et la suit plus particulièrement. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

COP, conseillère d'orientation psychologue : Mme GILBERT

Spécialiste de l'orientation, elle est là pour te guider, te conseiller, te renseigner dans ce domaine important qu'est l'orientation. Elle peut t'aider à réfléchir et à faire des choix, en ce qui concerne tes études. Présente dans l'établissement, tu peux prendre rendez-vous avec elle à la Vie Scolaire, seul ou avec tes parents, afin de construire ton projet d'orientation.

Assistante sociale

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autre et les aide à les résoudre. Elle peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quels que soit leur importance.

L'infirmière, l'assistante sociale, la COP :

Elles assurent une permanence au collège. Leurs heures de présence te seront précisées en début d'année. Elles rencontrent les élèves et les parents. Elles peuvent aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels et de soutien et de, quelle que soit leur importance. Elles ont un rôle d'écoute et de prévention.

Les agents :

ils sont chargés de l'entretien du collège, et d'assurer aussi le service de la Demi Pension. Leur travail permet d'avoir un établissement beau, propre, bien entretenu qui offre les meilleures conditions pour travailler.

APPRENDRE à Vivre Ensemble

Le collège est un lieu d'éducation, de formation et d'épanouissement personnel. C'est un lieu de vie qui impose que chacun respecte les règles du « vivre ensemble » qui sont :

- Le respect de soi (de son aspect, de son travail, de son comportement)
- Le respect des autres (adultes ou élèves)
- Le respect des biens communs : ne pas dégrader le matériel, en prendre soin, laisser les salles propres, jeter ses ordures à la poubelle,...

-Le fonctionnement du collège, les droits et les obligations de chacun figurent dans le règlement intérieur.

POUR ASSURER ta REUSSITE

❖ **Le règlement intérieur : des règles pour vivre ensemble**

Le règlement intérieur, c'est la loi du collège. Il énonce les règles à respecter par tous. Il fixe les horaires et les règles de sécurité dans l'établissement. Il doit être connu de tous et chacun doit le respecter.

Tous les élèves disposent de droits : droit à un enseignement gratuit, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité.

Ils sont également soumis à des obligations : être présents à tous les cours, être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens...

Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues, en rapport avec la gravité de l'acte commis : réprimande, retenue, exclusion temporaire...

❖ **Le carnet de liaison :**

Un carnet de liaison te sera donné le jour de la rentrée. Tu devras l'avoir toujours sur toi (c'est une obligation). Les professeurs t'y feront écrire les différentes informations destinées à tes parents, comme par exemple les dates des événements importants du collège, les dates et modalités de remise de bulletins, les sorties prévues...

C'est grâce à ce carnet que les adultes du collège (tes professeurs, la CPE, tes parents) pourront correspondre entre eux à propos de ton travail ou de ton comportement.

Nous invitons d'ailleurs vivement tes parents à le regarder chaque soir : premièrement pour vérifier s'il n'y a pas d'informations qui leur sont destinées ; ensuite pour t'aider dans ton organisation personnelle : t'es tu bien préparé pour le lendemain ? ; enfin pour prendre rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative (CPE, professeurs, principal, assistante sociale...)

❖ **Etre ponctuel et assidu :**

07H45 : Ouverture du portail

07H55 : sonnerie et mise en rang dans la cour

08H00 : début des cours

Dès que tu entends la sonnerie, tu dois te ranger sur la cour à l'emplacement correspondant à ta classe

et attendre que ton professeur vienne chercher ta classe pour monter en cours.

9H50 – 10H05 : récréation

Pendant la récréation, tu dois obligatoirement rester dans la cour (il est formellement interdit de se promener dans les couloirs). A la sonnerie, tu dois te ranger de la même manière qu'à 7H55.

12H00 –13H25 : pause méridienne

Le matin, les cours finissent à 12H00. Les externes (qui ne mangent pas au restaurant scolaire) quittent

le collège. Les demi-pensionnaires restent au collège; ils doivent se présenter à un appel avant de prendre leur repas.

13H30 ou 14H : début des cours de l'après-midi

15H50 -16H05 : récréation

17H : fin des cours

Les élèves se déplacent seuls et en silence à 9h, 11h et 15h pendant les intercours.

**Tu dois respecter ces horaires, et venir régulièrement au collège.
Les absences et retards doivent toujours être justifiés
et rester exceptionnels**

Lorsque tu es absent, c'est que tu as une raison valable (c'est que tu es malade, par exemple, ou retenu par un cas de force majeure). Dans ce cas, ton absence doit être justifiée le jour même au téléphone par tes parents dès 7h45 (elle peut aussi être signalée en avance, si tu as une obligation prévue). Lorsque tu reviens au collège, tu dois avoir dans ton carnet de liaison un billet d'absence signé par tes parents (ou par ton responsable légal), que tu dois présenter à la vie scolaire avant d'entrer en cours. Un élève sans billet d'excuse ne sera pas accepté en cours. Par ailleurs, tu auras pris soin de récupérer les cours auxquels tu n'auras pas assisté.

Tu devras apprendre à t'organiser et à être responsable de ton travail :

➤ L'emploi du temps et le cahier de texte :

Au collège, l'emploi du temps est fixé pour toute l'année. Tu dois t'en servir pour organiser ton travail.

Le cahier de texte est un outil indispensable : tu y noteras à la fin de chaque cours tous les devoirs donnés par les professeurs à faire à la maison, les leçons à apprendre, les dates des contrôles...

- prends le temps de bien noter le travail donné
- n'oublie pas de préciser la matière

Parfois tu y noteras le matériel que tu devras emmener spécialement pour un cours. Le cahier de textes te servira à organiser ton travail. Tu devras l'avoir toujours sur toi pour ne rien oublier, et le consulter chaque soir. Si tu n'as pas eu le temps de tout noter, tu peux aussi te référer au cahier de texte de la classe, dans lequel le professeur note également le travail donné, ainsi que les leçons à apprendre. Tu pourras y accéder par internet avec Pronote grâce

aux identifiants et mot de passe que l'on t'aura donné. Tes parents aussi auront un accès à pronote avec leurs propres identifiants.

Un petit conseil : demande à tes parents de le regarder avec toi chaque soir, afin de vérifier que tu n'as rien oublié pour le lendemain, autant au niveau des devoirs à faire, des leçons à apprendre, que de ton sac à préparer.

➤ **Au niveau de ton organisation à la maison**

↳ Tu dois apporter chaque jour ton matériel (selon les cours que tu as).

↳ Pour ne rien oublier, nous te conseillons vivement de préparer ton sac la veille pour le lendemain, après avoir fait tes devoirs et appris tes leçons.

↳ N'oublie pas de toujours faire tes devoirs et de toujours apprendre tes leçons. N'hésite pas à t'avancer dans ton travail.

N'attends pas le dernier moment pour faire tes devoirs : tu risquerais d'être rapidement dépassé par « le rythme du collégien ».

↳ Si tu es absent, n'oublie pas de rattraper les cours et les devoirs à faire avec un camarade de classe.

↳ Tes cahiers et classeurs doivent être bien tenus.

➤ **Au niveau de la classe :**

↳ Tu dois bien te tenir en classe pour bien écouter et comprendre le cours.

↳ Tu dois faire le travail demandé par le professeur (en classe et à la maison)

SALLES d'étude, pour t'aider dans ton travail

- L'étude est un lieu de travail dirigé par un assistant d'éducation. Tu peux lui demander de l'aide pour tes devoirs et tu peux t'avancer dans le travail, apprendre tes leçons.

Tu dois être calme et studieux en étude, comme dans n'importe quel cours, et respecter l'assistant d'éducation comme tout autre adulte du collège.

- L'étude est obligatoire :
 - si elle est prévue dans ton emploi du temps
 - en cas d'absence d'un professeur (sauf si c'est le dernier cours de la journée)

• Devoirs Faits :
cette aide spécifique aux devoirs est également organisée, le midi de 13h à 13h45 et trois soirs par semaine entre 17h et 18h, sur inscription. Cet accompagnement te permet d'avancer dans ton travail et d'être aidé.

Questions réponses sur le fonctionnement du collège

Que fait-on quand on est absent, malade et que l'on ne peut pas se rendre au collège ?

Les parents préviennent immédiatement le collège et complètent le billet d'absence dans le carnet de correspondance, que tu devras déposer à la Vie Scolaire dès le retour, avant de monter en cours.

Si exceptionnellement je suis en retard, que dois-je faire ?

Tu dois te présenter à la Vie Scolaire pour y noter l'heure de ton arrivée. Attention tout retard devra être justifié comme une absence : des retards trop fréquents entraîneront une retenue, en particulier les retards à l'inter-cours.

Que faire quand un professeur est absent ?

Tu dois rester dans le collège (en permanence, ou au CDI, après inscription en permanence).

A quoi sert la permanence (étude) ?

Profites de la permanence pour faire ton travail : en restant calme et respectant les règles fixées par l'assistant d'éducation, toi et tes camarades pourront progresser.

Comment se passe la mise en rangs ?

Dès la première sonnerie, 5 minutes avant la sonnerie de montée en cours, tu vas te ranger à l'emplacement de ta classe signalé au sol dans la cour, et le professeur viendra vous prendre en charge .

Casiers:

Un casier est attribué automatiquement à chaque élève demi-pensionnaire à la rentrée; le numéro te sera donné par l'équipe Vie Scolaire. Les externes qui souhaitent un casier devront en faire la demande auprès de Mme La CPE.

Comment se passe la demi-pension ?

Le collège dispose d'un self-service. Un roulement de passage est organisé par niveau de classe sur la semaine, ce qui permet d'éviter que les mêmes passent toujours en premier. Les élèves qui participent à une activité sportive, à un club du Foyer Socio-éducatif (FSE), au CVC, à une réunion, restent prioritaires pour ce passage.

A qui doit-on donner sa dispense d'EPS ?

Il faut présenter le certificat médical à la Vie Scolaire, qui le fera parvenir à ton professeur d'EPS. Le professeur décide si tu assistes au cours ou si tu vas en permanence. Pour les dispenses longues, après étude de la demande de dérogation de tes parents, tu peux exceptionnellement être autorisé à ne pas rester au collège.

Quel est le rôle des assistants d'éducation ?

Ce sont des adultes que l'on respecte, et non des copains ; ils veillent à la bonne tenue des élèves, à leur sécurité, les aident scolairement et à régler les conflits.

Les grands sont-ils méchants ?

Non mais si par malheur un grand menace un petit ou lui fait peur, il faut immédiatement alerter un adulte, qui interviendra immédiatement et permettra que cela ne se renouvelle pas. Les grands ont été en 6ème. Ils sont là pour vous aider.

Si exceptionnellement je suis en retard, que dois-je faire ?

Tu dois te présenter à la Vie Scolaire pour y noter l'heure de ton arrivée. Attention tout retard devra être justifié comme une absence : des retards trop fréquents entraîneront une retenue, en particulier les retards à l'inter-cours.

A quoi sert le conseil de classe ?

Chaque trimestre tes enseignants se réunissent en présence de La Principale ou du Principal adjoint et font le bilan de tes résultats scolaires : la synthèse de cet échange est reportée sur le bulletin, qui indique tes progrès, les réserves des professeurs quant à ton travail ou ton comportement et leurs conseils pour t'aider .

Bonne Rentrée